

L'ACCOMPAGNEMENT DENTELLE

Vous avez été orienté vers le dispositif d'Accompagnement dans la Dentelle car vous devez réaliser des travaux de rénovation mais :

- Vous ne savez pas par où commencer ?
- Vos ressources ne vous permettent pas d'effectuer ces travaux ?
- Vous avez besoin d'aide pour solliciter les aides financières à la rénovation ?
- Vous ne savez pas comment financer le reste à charge de vos travaux de rénovation ?

Le CREAQ vous propose un accompagnement dans votre projet de rénovation énergétique par étape :



Première visite

- La Coordinatrice socio-financière, accompagnée du Coordinateur technique, réalisent une visite de votre logement pour faire votre connaissance, discuter de vos besoins et votre projet, et éventuellement vous aider à le construire.

Seconde visite

- Nous vous présentons le programme de travaux envisagé et nous discutons ensemble du plan de financement.

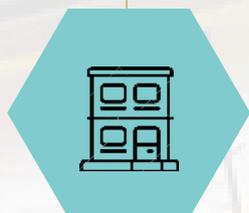


Réalisation des devis et création des dossiers de demande d'aide financière

- Le Coordinateur technique vous oriente, si besoin, des artisans pour réaliser des devis en lien avec le programme de travaux identifié. Une fois les devis validés, la Coordinatrice socio-financière peut s'occuper des aides financières : dossiers administratifs et recherche de financements complémentaires, si besoin.

Lancement des travaux

- Le Coordinateur technique s'assure que les travaux se déroulent correctement. Si nécessaire, nous pouvons venir voir votre chantier. Une fois les travaux réalisés, les factures sont récupérées pour clôturer les dossiers de demandes d'aides financières et demander leur versement.



Fin des travaux

- Une dernière visite est programmée, une fois les travaux terminés pour un temps plus convivial et pour recueillir votre témoignage à la suite de l'accompagnement Dentelle.

Tout au long de votre projet, vous serez accompagné par :

Une coordinatrice socio-financière :

- Diagnostic social
- Plan et recherche de financements
- Suivi des financements

Un coordinateur technique :

- Diagnostic technique
- Préconisations de travaux et lien avec les artisans
- Aide au suivi de chantier

Une Conseillère en Habitat Santé (CHS) :

- Diagnostic santé de votre logement : qualité de l'air intérieur, usages des produits au quotidien...

Pour mener à bien notre accompagnement, nous aurons besoin de :

- Avis d'imposition et dernier avis de taxe foncière
- Livret de famille ou pièces d'identité des occupants
- Acte notarié de propriété

Avec votre autorisation, nous serons sans doute amenés à prendre des photos

Notre outil "Watt Solidaire"



Watt Solidaire

Cet outil a été développé par la Fondation Watt for change (Valorem) et vous propose de louer votre toiture pour y installer des panneaux photovoltaïques.

Après étude technique, Watt Solidaire vous propose de louer votre toiture pendant 20 ans en contrepartie du versement d'une somme d'argent au début des travaux qui peut permettre de diminuer, voire compléter le reste à charge de votre projet.

Mais, c'est quoi le CREAQ ?

Le CREAQ - Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine - c'est une association créée en 1998 à Bordeaux qui informe, conseille, accompagne et forme aux bonnes pratiques environnementales en promouvant des principes de développement durable et de transition énergétique afin d'améliorer le bâti et la vie de ses habitants.

Nous œuvrons à travers 3 axes :

- Améliorer le bâti
- Préserver la santé dans le logement
- Agir sur la consommation domestique

Nous contacter

 sarah.bourgy@creaq.org

 CREAQ / 213 Cours Victor Hugo
33130 - Bègles

 www.creaq.org